

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUYVALADOR

Séance du 03 avril 2026

Séance du	03/04/26
Convocation du	31/03/26
Présents	06
Absents	01
Procurations	00

- Pris part à la délibération : 6 Pour : 06 Contre 00 Abstention 00

Présents : Mme Sylvie FABREGAS, Mr Patrice GAUX, Mr Bernard MILLAN, Mme Pauline POUVREAU, Mme Myriam QUELEN, Mr Daniel SEMPERE

Absent : Mr Daniel MARIN

Procuration :

Secrétaire de Séance : Mr SEMPERE Daniel

L'an deux mille vingt-six et le trois-avril à dix-sept heures cinq minutes, le conseil Municipal de la commune de Puyvalador, s'est réuni dans le lieu habituel, sur convocation, sous la présidence de Mr Patrice GAUX, Maire.

Objet : Désignation des délégués de la commune à l'Association Ski Nordique

Mr le Maire expose aux membres présents que, suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un(e) délégué(e) titulaire et d'un(e) délégué(e) suppléant(e) pour représenter la commune à l'Association Ski Nordique.

Conformément aux dispositions en vigueur, le conseil municipal procède à cette désignation au scrutin secret à la majorité absolue.

Après dépouillement du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 6 Nombre de suffrages exprimés : 6 Majorité absolue :4

Ont obtenu :

Délégué(e) titulaire : Mme Sylvie FABREGAS pour 6 voix

Délégué(e) suppléant(e) : Mr Patrice GAUX pour 6 voix

En conséquence, le conseil municipal :

- **Proclame élue** Mme Sylvie FABREGAS, en qualité de déléguée titulaire,
- **Proclame élu** Mr Patrice GAUX, en qualité de délégué suppléant,

Afin de représenter la commune à l'Association Ski Nordique

Votes : 06

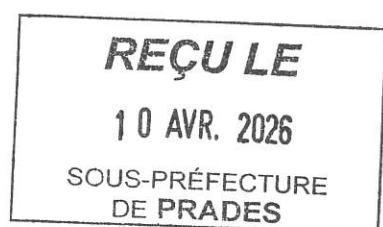
Pour : 06

Contre : 00

Abstention : 00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Le Maire,
Patrice GAUX

